

Retour sur le putsch avorté au Burkina Faso

Un rôle imaginaire attribué au président Faure P.3

Politique au Togo
**Par quelle voie
les radicaux de
l'opposition
veulent prendre
le pouvoir ?** P.3



La NJSPF toujours dans ses œuvres



Rémise symbolique du don par M. Da Paulin, Pdt de la NJSPF

**Des écoles des
savanes bénéficient
d'importants
kits scolaires**

Il y a 24 ans !
**L'Eglise Evangélique
Internationale du
Christ naissait au Togo** P.2



Rvd Pasteur Dr Moïse Bello, fondateur de l'Eglise

Inculquer de valeurs citoyennes aux jeunes

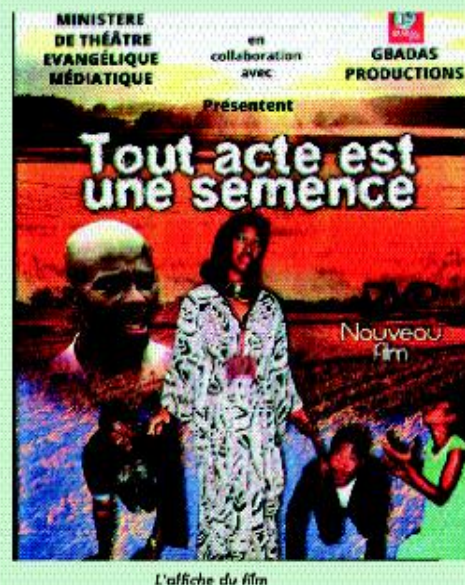
**Le CNJ-Togo dans les régions
centrale et des Savanes** P.4

**Adoption du nouveau code
pénal par l'Assemblée nationale**

**Les journalistes
en colère !** P.3

**Cinéma togolais / Le film « Tout
acte est une semence » disponible**

**Une œuvre
de Gbadas P.2**
**Productions
et de MTEM**



L'affiche du film

Il y a 24 ans !

L'Eglise Evangélique Internationale du Christ naissait au Togo

Déjà plus de deux décennies que l'Eglise Evangélique du Christ se bat pour sauver les âmes au Togo. 24 ans que le Révérend Pasteur Docteur Moïse A. BELLO, a reçu l'appel divin d'implanter cette église pour l'évangélisation et les louanges. « Rendez gloire au Seigneur car il est bon. Et ses œuvres sont immenses ! Une expression qui se lisait sur le visage de tous les fidèles de cette église en ce jour béni du dimanche 25 octobre 2015.

Ce jour qui marquait la célébration du 24^e anniversaire de l'édification de l'église. C'est la cathédrale « El Bethel » qui a abrité cette grande reconnaissance aux œuvres du Tout Puissant. Ils étaient de toutes les paroisses issues de la grande église. Leurs chorales ont presté pour magnifier le nom du Seigneur Jésus Christ. Les grandes cho-

« Esperance Bénie » de l'assemblée de Tsévié, « La Lumière de Christ » et « Les Enfants Bien Aimés » de l'assemblée de Kpalimé, « Jésus, la Cité de refuge » et « Les Enfants de Foi » de l'assemblée d'Adetikopé, « La Grace de Dieu » de l'assemblée de Dalavé, « Jésus, le Chemin » et « Les Enfants de Paix » de l'assemblée de Tabligbo, « La Paix de Dieu » et « La Bienheureuse Espérance » de l'assemblée d'Atakpamé, Elles

grâce. Une parole tirée de l'Ancien Testament, Zacharie 4,6b.

Le fondateur de l'Eglise Evangélique Internationale du Christ (E.E.I.C), le Révérend Pasteur Docteur Moïse A. BELLO, après avoir rendu grâce au Seigneur pour toutes ses magnifiques œuvres, a placé cette célébration sous le signe de l'amour du prochain, le don de soi, la paix, la réconciliation. Il a prié pour la paix au Togo et le pardon ; « Certains continuent de se nourrir des blessures du passé et cherchent des occasions à se venger. Cette façon de se comporter ne peut jamais conduire à la paix et par conséquent, j'invoque tous les protagonistes de la politique togolaise à coopérer pour trouver des solutions idoines aux problèmes



Un groupe constitué lors de la procession



Vue partielle des fidèles



Rvd Pasteur Dr Moïse Bello, fondateur de l'Eglise



Son entrée

rales comme « Les Rochers des Anges », « Emmanuel, Dieu est avec nous », et « La Génération Choisie » de l'assemblée centrale, « Christ, la Pierre angulaire », « Les Enfants de la Consolation », « Les Enfants Bénis » et

ont par leurs chants marqué la célébration d'une haute dimension et de toute la Gloire envers le Dieu Tout-Puissant.

« Ce n'est ni par la puissance, ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Eternel des armées », tel le thème central de cette action de

sociopolitiques pour un meilleur développement du pays », a-t-il précisé. Un message adressé aux togolais pour matérialiser la réelle réconciliation. Il a insisté sur la foi et que les fidèles sont prêts pour retour du Jésus - Christ : « C'est

le temps pour l'Eglise de se réveiller pour continuer à évangéliser pour sauver les âmes perdues. Jésus - Christ va revenir, c'est ce que Dieu a programmé. L'Eglise doit se préparer pour l'accueillir ».

Cette grande reconnais-

sance à Dieu a vu la participation de plusieurs évangélistes et diacres des autres assemblées. Elle a été précédée par une grande procession des dignitaires de l'Eglise, des groupes constitués et des fidèles.

Isidore AYEKO

Cinéma togolais /Le film « Tout acte est une semence » disponible

Une œuvre de Gbadas Productions et de MTEM

La grande salle de spectacle était trop exiguë pour contenir le public qui est venu sui-



L'affiche du film

vre l'avant première d'un film « Tout acte est une semence ». Une coproduction de Gbadas Productions et du Mi-

nistère de Théâtre Evangélique Médiatique (MTEM) dirigé par JohnAFAM. Le public a ap-

précié cette projection du film où M. KokouAGLETA alias GBADAMASSI, directeur général de Gbadas Productions, est l'un des acteurs principaux. Cet avant - première a vu la participation des représentants du BUTODRA, des Hommes de Dieu, des directeurs de société, des amoureux du septième art et autres. C'est par une prière de l'évangéliste AGLETA et une exhortation de l'évangéliste Koudjo que la cérémonie a dé-

marré. Une œuvre cinématographique qui montre la diversité de plusieurs nationalités africaines (Togo, Côte d'Ivoire

et le Nigéria).

Le film « Tout acte est une semence » est a été réalisé grâce à certains partenaires tels que la microfinance COOPECFI (Coopérative d'Epargne et de Crédit Fidé-



Gbadamassi

lité), dont le directeur général, M. Georges Kodjovi AHONOR, présent à la projection du film,

a eu à préciser l'intérêt de soutenir la culture.

Synopsis

Tout acte posé est à l'image d'une semence que nous sommes appelés à moissonner. Et nos progénitures, après nous, continueront par la moissonner jusqu'au jour où quelqu'un de la descendance décidera de se lever et d'en finir avec.

Gbadas Productions, le grand retour

Gbadas Productions, l'art de vous faire rire, fait son grand retour. Après quelques années de grande restructuration, Gbadas Productions revient avec une nouvelle série intitulée « ALOMA » avec de nouveaux acteurs et quelques anciens de la série Gbadagog et même des acteurs d'autres nationalités. La nouvelle série « ALOMA » est incarnée par un dynamisme et un professionnalisme avéré.

La société GBADAS PRO-

DUCTIONS a été créée le 22 septembre 2011 et est dotée d'un capital social d'un million de F CFA. Elle est née de la volonté d'un humoriste togolais, qui n'est autre que AGLETA Kokou alias GBADAMASSI. Elle a pour objet, entre autres, la production, l'exploitation, la commercialisation et la distribution de toutes productions, œuvres audiovisuelles, vidéos, audio et cinématographiques ; l'édition sur les supports, imprimés, audiovisuels ou électroniques, livres, journaux, plaquettes, affiches, dépliants, sites internet et musique ; conception et réalisation de campagnes publicitaires et de sensibilisation et création et réalisation d'événements culturels.

Aussi faut-il le souligner GBADAMASSI, jouera le rôle d'AZEZA dans le magazine SKA'a.

Isidore AYEKO

Retour sur le putsch avorté au Burkina Faso

Un rôle imaginaire attribué au président Faure

Le 17 septembre dernier au moment où le peuple burkinabè s'apprêtait à rentrer dans la fièvre de la campagne pour l'élection présidentielle qui aurait pu se tenir en octobre, le général Gilbert Diendéré a opéré un coup d'Etat en prenant en otage le président de la transition, Michel Kafando, le premier ministre Isaac Zida et des ministres. La réaction des burkinabè et de la communauté internationale a finalement permis le retour à la normale avec le rétablissement des autorités de la transition. Le 28 octobre, le magazine « Jeune Afrique » dans sa parution, a évoqué ce putsch manqué à travers un article intitulé « Burkina : le putsch en quatre coups de fil ». Cet article fait l'objet de mauvaise appréciation de la part de certains esprits malintentionnés qui attribuent un rôle imaginaire au président Faure Gnassingbé.

Ces esprits, pour des raisons inavouées, tentent de drainer dans la boue l'image du président Faure en lui faisant porter la casquette de quelqu'un qui a été impliqué dans ce coup d'Etat manqué. Le Burkina Faso et le Togo sont des pays frontaliers entretenant des relations de coopération et d'amitié dans le respect mutuel. Aucune raison ne justifierait une quelconque imixtion dans les affaires internes pour déstabiliser les insti-

tutions républicaines de ce pays en soutenant une action anti-démocratique. Au déclenchement de la crise au Burkina Faso avec le départ du président Blaise Compaoré, Faure Gnassingbé, dans une dynamique commune avec ses pairs de la CEDEAO a multiplié les efforts pour que ce pays retrouve la stabilité avec le fonctionnement normal et régulier des institutions de la république.

Le président Faure

Gnassingbé dont l'engagement pour le respect des institutions démocratiques n'est plus à démontrer, n'est pas celui là qui peut soutenir un coup d'Etat et proposer d'accueillir un putschiste pour le soustraire des poursuites. C'est pourquoi, soutenir que le président Faure a voulu exfiltrer le général Diendéré n'est qu'une affirmation qui relève de l'imagination. Faure Gnassingbé a agit en bon démocrate quand il a été sollicité dans le règlement de cette crise en adéquation avec les principes qui guident la CEDEAO. Au lieu d'attribuer un rôle fictif au président Faure dans l'aventure déplorable du général Diendéré pour tenter de mettre à mal les relations entre le Burkina Faso et le Togo, les esprits malveillants doivent plutôt encourager une bonne entente entre les deux pays pour une meilleure intégration sous régionale.

BAT

Adoption du nouveau code pénal par l'Assemblée nationale
Les journalistes en colère !

Dama Dramani, Pd Assemblée Nationale

Le lundi dernier l'Assemblée nationale a voté le nouveau code pénal en remplacement de l'ancien vieux de 35 ans et qui n'était plus en phase avec l'apparition de nouvelles formes de crimes et autres déviances observées de nos jours. La grande majorité des populations le souhaitait et même cela était nécessaire pour une harmonisation du code avec ceux de la sous-région. Mais, si ce nouveau code de 1.205 articles protège la société, il crée des grincements de dents dans le monde de la presse car les dispositions 497 et 498 de ce code ré-

tablissent des peines d'emprisonnement pour les journalistes coupables de publications de fausses informations qui seraient de nature à manipuler les consciences ou encore à porter préjudice au pays.

Les journalistes estiment que ces articles sont liberticides et remettent en cause la dépénalisation des délits de presse qui faisait que le Togo soit cité parmi les rares pays qui se sont offerts ce prestige. D'ailleurs, la liberté de presse observée permet au Togo d'avoir des points dans ses efforts pour être éligible au programme Millenium Challenge Account (MCA). Les députés le savent-ils ? Pour les organisations de presse, il y a péril en la demeure et des manifestations pourraient être organisées pour demander que ces articles soient revus. Les médias ne demandent pas l'impunité mais estiment que l'application de l'article 82 du code de la presse et de la communication soit de mise. Ce vote suscite la colère des journalistes qui estiment que les députés consacrent le recul de la liberté de presse.

Karine Ba

Politique au Togo

Par quelle voie les radicaux de l'opposition veulent prendre le pouvoir ?

Il y a 25 ans que la population togolaise a connu l'émergence d'hommes et de femmes politiques se réclamant de l'opposition avec la création de leurs partis grâce au fameux vent de l'Est qui s'est emparé de certains pays africains à la faveur de la chute du mur de Berlin. Si leur objectif est de prendre le pouvoir, il n'en demeure pas moins que leurs stratégies ont varié durant toute cette période. D'aucuns considérés comme des opposants modérés continuent par croire à un changement de régime par les urnes d'autres, plus radicaux, ne comptant plus sur cette voie pensent à un mouvement insurrectionnel pour parvenir au pouvoir. C'est ce qu'ils ont laissé entrevoir à travers leurs discours à l'occasion du souvenir des événements du 05 Octobre 1990.

Le 05 Octobre dernier a été pour les uns une journée ordinaire et pour les autres, surtout les hommes politiques de l'opposition, un jour souvenir des événements qui ont été le détonateur des actions visant à inscrire le Togo parmi les pays démocratiques. Selon les témoignages, tout avait commencé vers la fin du mois d'août 1990 suite à l'arrestation d'un groupe d'étudiants ainsi que trois fonctionnaires impliqués dans une affaire de confection et de distribution de tracts. Les figures de proue feu Logo Dossouvi et Doglo agbélenko furent déferés à la maison civile d'arrêt de Lomé. Le 21 septembre 1990, les prévenus comparurent devant les tribunaux pour outrage et complicité d'outrage envers le chef de l'Etat. Après le réquisitoire du procureur de la République d'alors M. Abdou Assouma et la plaidoirie d'un pléthore d'avocats comme Maître Acquereburu, Jean Yawovi Dégli, Djovi Gally, Dodji Apévon, Joseph Kokou

Koffigo, et Robert Dossou venu du Bénin, l'affaire fut renvoyée au 05 Octobre pour le verdict final.

Journée du 05 Octobre 1990

Le vendredi 05 Octobre déjà à 5h du matin les abords du palais de justice de Lomé furent occupés par des groupes de jeunes composés essentiellement de badauds, sans emploi, apprentis, étudiants et même des étrangers. Dès l'ouverture de la salle des audiences, le palais fut transformé en une tribune politique par ces milliers de jeunes. Le débordement était perceptible. L'arrivée des prévenus a accru la tension avec des chansons guerrières, des slogans hostiles au régime de feu Gnassingbé Eyadéma. On pouvait entendre « vive le 27 avril 1960 », « A bas le 13 Janvier », « Vive la démocratie », « Vive le multipartisme », « A bas le RPT », « A bas Monesté ». Le tout assaïonné de l'hymne « terre de nos aïeux » jadis interdit. La

situation s'est aggravée avec l'irruption des forces armées qui ont tapé tout sur leur passage. Le sauve qui peut a

nationalité dite souveraine avec tout ce qui a suivi.

Appel à l'insurrection pour obtenir le pouvoir

Les événements des années 90 ont permis tout de même d'obtenir la liberté d'expression et de presse et la liberté d'association mais les radicaux de l'opposition ont voulu profiter de ce procès transformé en mouvement insurrectionnel pour mettre fin au régime de feu Général

pulations à se mobiliser pour prendre leur destin en mains. Pour eux, les élections ne leur permettent pas d'obtenir l'alternance. Claude Améganvi a même proposé une stratégie en conseillant la création de regroupements dans tous les quartiers pour une meilleure coordination s'il advenait que l'insurrection se déclenche. Le constat qui se dégage est que les leaders de l'opposition ayant fait la preuve de leur inintelligence politique veulent se réfugier derrière une quelconque révolution pour parvenir à leur fin. Les populations togolaises ont compris cet aveu d'échec et ne sont plus prêtes à se sacrifier pour des gens qui luttent, en réalité, pour leurs intérêts personnels et qui refusent de changer de mentalité en menant toujours des combats d'arrière-garde. Ces radicaux ne savent pas qu'une stratégie se définit par rapport au contexte et que le contexte actuel et celui des années 90 ne sont pas les mêmes. Appeler à l'insurrection, c'est se situer du mauvais côté de l'histoire et de l'évolution du monde. Pour arriver au pouvoir, il faut passer par des élections qui sont le mode respiratoire de toute démocratie.

BAT



Jean-Pierre Fabre



Claude Améganvi

commencé et, une fois dehors, les jeunes se sont donnés à la casse et aux jets de pierres. La violence s'est transportée dans les coins et recoins de la ville et ailleurs dans le pays. Les dégâts furent énormes. Ces événements ont conduit par la suite à la tenue de la conférence

Eyadéma. L'échec fut constaté car ce dernier a su tenir la barre jusqu'à son décès le 05 Février 2005. A la journée souvenir du 05 Octobre dernier les radicaux de l'opposition dans leurs discours révent encore d'un 05 Octobre 1990 bis pour parvenir au pouvoir. Ils appellent les po-

Inculquer de valeurs citoyennes aux jeunes

Le CNJ-Togo dans les régions centrale et des Savanes

« Engagement citoyen des jeunes, la promotion du dialogue socio-politique continu », tel est le thème central de ces rencontres de sensibilisation organisées par le Conseil National de la Jeunesse Togo, à Sokodé (région centrale) et à Dapaong (région des Savanes). Lesdites rencontres dénommées ateliers de renforcement des capacités des multiplicateurs adolescents pour un engagement citoyen actif et la promotion du dialogue continu. Plus de quatre-vingts jeunes ont participé à la formation.

Les formations ont eu lieu les 20 et 21 octobre 2015 à Dapaong et les 23 et 24 octobre 2015 à Sokodé. MM Vincent Kavegue et Abotsi Daniel, d'éminents consultants en matière de citoyenneté, ont amené les jeunes de la région centrale et des Savanes à s'approprier les valeurs civiques pour un meilleur développement. La jeunesse, relève de demain, doit adopter de meilleures attitudes civiques pour une paix sociale. « Les valeurs citoyennes », « la cohésion sociale », « l'engage-



ment civique » ont été des modules développés par les deux formateurs.

Les actions d'éducation citoyenne donnent aux jeunes la capacité de surveiller leur entourage et de se comporter convenablement et d'avoir des attitudes appropriées au vivre-ensemble et à la bonne marche de l'Etat.

Relevant l'importance de ces sessions de formations à Dapaong et à Sokodé, M. Régis L. BATCHASSI, président national du CNJ-Togo : « le CNJ a organisé ces sessions de formation à l'intention des jeunes leaders des organisations du CNJ pour favoriser non seule-

ment un partage d'expériences mais surtout le développement d'une citoyenneté responsable parce que nous estimons que les leaders doivent en premiers, bien se conduire pour disséminer des valeurs positives au sein de leur entourage et d'assurer leur meilleure participation à la vie politique à travers la culture du dialogue » a-t-il précisé.

Ces formations ont été effectives grâce à l'appui financier de la Fondation Hans Seidel, dont le représentant du bureau régional Afrique était à Dapaong et la représentante résidente au Togo était à Sokodé.

Isidore AYEKO

Ministère de la Justice/
Humanisation du milieu carcéral

Le PNUD, Prisons Délices et le CARIJ accompagnent l'Etat

La pratique est ancrée dans les esprits depuis 2012. Humaniser les prisons, est une manière de libérer des détenus lors des audiences extraordinaires. Une initiative du ministère de la Justice en partenariat avec des structures comme Prisons Délices et le Comité d'Appui aux Reformes Institutionnelles Juridictionnelles (CARIJ) avec le soutien financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Les activités se déroulent effectivement pour cette année 2015 dans trois prisons. Sokodé, Kara et Lomé. L'étape de Lomé a débuté ce samedi 31 octobre 2015 au tribunal de Lomé. Les tribunaux de Kévé, de Kpalimé, d'Agou, de Danyi et de Lomé sont du ressort des dites audiences qui se déroulent à Lomé.

L'objectif est de libérer 250 détenus. Le processus a démarré depuis août 2015 par une phase de recensement des dossiers des détenus, des entretiens individuels et de groupe pour aboutir à la phase des audiences extraordinaires. Lors de ces audiences extraordinaires les prisonniers ont l'opportu-

nité d'être assistés gratuitement par des avocats.

A Kara, les audiences extraordinaires se sont tenues du 19 au 28 octobre 2015 et ont concerné les tribunaux de Kara, de Pagouda, de Bafilo et de Niamtougou. Pour la prison de Sokodé, elles se sont tenues du 11 au 31 octobre 2015 et ont impliqué les tribunaux de Sokodé, de Blitta, de Sotouboua et de Tchamba. A la clé plus d'une centaine de détenus libérés.

Toutes ces activités ont été effectuées par le ministère de la Justice en partenariat avec l'ONG Prisons Délices dont la porte-parole, Mme Tchapi Essodonda, présente aux audiences qui a réaffirmé la volonté de sa structure à accompagner le gouvernement de cette tâche.

Une autre structure, le Comité d'Appui aux Reformes Institutionnelles Juridictionnelles (CARIJ) dont le directeur exécutif, M. Nobert Tchamba, également présent aux audiences, s'occupe de la réinsertion des personnes libérées qui auront la chance de bénéficier d'une formation professionnelle de leur choix.

Isidore A.

Togo Deux trafiquants d'ivoire
condamné à 24 mois de prison
et 25 millions de FCFA

Le 24 janvier 2015, 2 conteneurs d'ivoire d'éléphants (une espèce protégée) cachée dans des sacs de jutes ont été découverts au port autonome de Lomé au Togo par l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB). Cette cargaison de 4,83 kg (il s'agit de l'une des plus grandes saisies au monde !!!) à destination du Vietnam. A la suite des investigations menées par les officiers de la police judiciaire de l'OCRTIDB, les sieurs DINH Huu Khao et ALAMOU Mohamed (expéditeurs des deux containers) ont été arrêtés dans leurs domiciles le 25 Janvier 2015 à Lomé et déferés à la maison.

Il a donc fallu attendre jusqu'au 21 Octobre 2015 lors de la quatrième (4ème) audience et grâce à l'assistance technique de l'ONG ANCE-TOGO, membre du Réseau EAGLE qui a pourvu le tribunal correctionnel de Lomé d'un interprète Français-Vietnam, pour connaître la sentence des inculpés. En effet, après jugement contradictoire, les sieurs DINH Huu Khao et le sieur ALAMOU Mohamed ont été déclarés coupables de trafic illicite d'espèces fauniques pro-



Aux extrêmes, les deux trafiquants

tégées (défenses d'éléphant) et ont respectivement été condamnés à 22 mois et à 24 mois de prison ferme sur l'action publique. Sur l'action civile, chacun des deux accusés devront s'acquitter la somme de 10 millions de Francs CFA au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières et 15 millions de Francs CFA à l'ONG «S.O.S. Eléphants».

Cette condamnation prouve

à suffisance d'une part que les prévenus ne sont pas détenus arbitrairement à la maison d'arrêt et sont donc punis conformément au degré de gravité de leurs infractions ; et d'autre part constitue (la condamnation) un moyen de dissuasion et de découragement à l'égard des autres trafiquants de la part du gouvernement togolais qui est déterminé à lutter contre le trafic illicite d'espèces fauniques.

Francophonie/ Amélioration du
cadre de vie des villes en AfriqueL'aménagement
urbain au cœur
des travaux

L'EAMAU a abrité du 19 au 23 octobre la quatrième session de formation des professionnels en matière de bâtiments, des infrastructures et des aménagements urbains. Une formation qui s'inscrit dans le cadre d'un accord de partenariat entre l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), à travers l'Institut de la Francophonie pour le développement durable et l'EAMAU.

Venus de différents pays africains, les participants à cette quatrième session de formation ont eu à s'interroger sur les voies et moyens pour un meilleur cadre de vie. Ils ont eu à identifier leurs capacités à identifier les stratégies et les méthodes d'intégration des enjeux pour construire ou réhabiliter des espaces urbains favorisant le bien-être et le développement harmonieux des habitants dans l'optique de jouer leur partition. Et ceci par rapport au développement harmonieux des villes africaines en perpétuel accroisse-

ment.

Développer chez les architectes, urbanistes et gestionnaires urbains, ainsi que chez les professionnels du secteur de l'aménagement urbain, une bonne maîtrise des défis à relever, ainsi que des stratégies et actions à mettre en œuvre pour construire ou rénover des bâtiments, des infrastructures et des aménagements urbains dans une perspective de développement durable, sont entre autres objectifs de ladite formation.

Suite à la page 3

Objectifs pour le Développement Durable (ODD)

Mieux les connaître pour se les approprier

A l'occasion de la 70^{ème} session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU), a eu lieu un sommet sur le développement durable. Les dirigeants du monde ont évalué l'état de la mise en œuvre des huit (8) Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui sont à leur terme cette année sans malheureusement atteindre leur effectivité sur le terrain. Dans le cadre de l'agenda post-2015 adopté, les chefs d'Etat ont fixé 17 Objectifs pour le Développement Durable (ODD) à atteindre à l'horizon 2030. Comme l'a souligné le président Faure à ce sommet, ces objectifs ne peuvent connaître un succès sans leur appropriation par les populations. Pour permettre à chacun d'avoir une idée de ces objectifs, nous vous les proposons dans les lignes qui suivent.

Les 17 Objectifs pour le Développement Durable (ODD)

1. Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
2. Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
3. Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges
4. Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie
5. Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
6. Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau
7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
9. Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation
10. Réduire les inégalités entre les pays et

en leur sein

11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables
12. Instaurer des modes de consommation et de production soutenables
13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
14. Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes
17. Revitaliser le partenariat mondial au service du développement soutenable et renforcer les moyens de ce partenariat.

Fourniture et changement des équipements des postes de transformation

La CEET renforce son réseau électrique

Par Avis d'Appels d'Offres Ouvert (AAOO), la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) a sollicité des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et le changement des équipements des postes de transformation. C'est le signe du souci permanent de cette société à maintenir et renforcer son réseau électrique pour jouer pleinement son rôle de vecteur de l'économie et de développement.

Aucun développement n'est possible sans la disponibilité de l'énergie électrique de qualité. C'est ce qui explique la mobilisation des pays pour résoudre les problèmes d'énergie qui se pose avec parfois acuité. Au Togo, les efforts sont en cours pour une meilleure couverture électrique du pays. Les structures de production d'énergie font l'objet d'une attention particulière de la part de la structure compétente qu'est la CEET. A travers l'avis d'appels d'offres, la CEET veut la fourniture et pose de tableaux HTA compacts (SEMINAIRE, EDITOGO, MAREYEURS, BADJA), d'une part et la fourniture et pose de tableaux HTA modulaires (LABO TPCCL, CLOS D'ENFANTS, CEG GBENYEDJI, AVELME, AKODESSEWA, AFLAO GAKLI, SEMEUSE).

Dans cet avis, la CEET a tablé sur les exigences de qualifications qui sont : être en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ; avoir réalisé un chiffre

d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années au moins égal à 0,5 fois le montant de son offre ; disposer d'une preuve de facilité de crédit d'un montant au moins égal à 0,5 fois le montant de son offre ; avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (01) marché de taille et de complexité similaire ; la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise et la disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux.

Du fait de l'évolution démographique, les besoins en électricité sont importants ce qui nécessite la solidité des installations pour permettre aux populations de mener aisément leurs activités, qu'elles soient ménagères ou économiques. A la fin de l'exécution des travaux, les zones concernées verront leurs conditions d'accès à l'électricité améliorer. Les populations doivent, pour leur part, adopter des comportements civiques pour contribuer au maintien des installations.

Jean Claude H.

La NJSPF toujours dans ses œuvres

Des écoles des savanes bénéficient d'importants kits scolaires

La Nouvelle Jeunesse de Soutien pour le Président Faure (NJSPF) est une organisation qui n'est plus à présenter du fait de sa constante présence sur le terrain à travers ses multiples actions. Son dynamisme et sa détermination à venir en aide aux populations s'observent sur toute l'étendue du pays. Le week end dernier les populations de la région des savanes ont encore vu la NJSPF dans ses œuvres. Entre autres actions en faveur de cette région, des écoles ont bénéficié d'importants kits scolaires.

C'est en tout un don de 3.500 Kits scolaires qui ont été offerts par la NJSPF aux établissements scolaires de la région des savanes pour permettre un bon déroulement de l'année académique en cours. Les matériels didactiques, documents scientifiques, tables bancs et autres, remis par le président national de la NJSPF, M. Noël De Poukn constituent un véritable plus pour les bénéficiaires pour une éducation de qualité dans des conditions idoines. Cette action se situe dans la droite ligne des efforts du gouvernement sous l'autorité du

président Faure Gnassingbé pour une éducation de qualité afin d'atteindre l'excellence. Dans son adresse, M. De Poukn a prodigué aux élèves des conseils de respect des parents, des enseignants, des autorités traditionnelles et administratives après les avoir vivement exhortés à l'effort et à la discipline dans le travail.

Les bénéficiaires ont exprimé leur joie et remercié le chef de l'Etat à travers le



Remise symbolique du don par M. De Poukn, Pdt de la NJSPF

président Faure Gnassingbé pour une éducation de qualité afin d'atteindre l'excellence. Dans son adresse, M. De Poukn a prodigué aux élèves des conseils de res-

donateur pour ses efforts pour rendre efficace le système éducatif au Togo. La NJSPF est très préoccupée par le bien-être des populations en témoigne sa dé-



Vue partielle des kits scolaires



Vue partielle des tables bancs

termination depuis sa création en 2009. Elle œuvre aussi pour la paix et la concorde nationale dans toutes

ses sorties et prône la fraternité.

La Rédaction

Programme de lutte contre les Maladies Non Transmissibles

L'OMS outille les responsables de l'Afrique

Du 19 au 22 octobre 2015, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a formé les responsables du programme de lutte contre les maladies non transmissibles, à Lomé. Un atelier qui s'explique par la prévalence galopante en Afrique où ces maladies non transmissibles sont la première cause de mortalité des adultes. En effet, au-delà des maladies infectieuses et parasitaires, longtemps génératrices d'une forte mortalité, imputables à la pauvreté et à l'ignorance, se situent désormais les maladies

non transmissibles que sont les maladies cardio-vasculaires, le diabète, les cancers et les broncho-pneumopathies.

Selon un rapport, la plupart de décès dus aux Maladies non transmissibles peuvent être évités. Sur 38 millions de décès provoqués par les maladies non transmissibles en 2012, 16 millions, soit 42%, étaient prématurés et évitables contre 14,6 millions en 2000. Les efforts mondiaux en vue de réduire le nombre de décès dus aux maladies non transmissibles de 25% d'ici

2025 ont débuté depuis près de cinq ans, ce rapport offre un nouvel éclairage sur les principaux enseignements tirés. Il est possible de faire baisser considérablement le nombre de décès dus aux maladies non transmissibles par le biais de politiques publiques visant à lutter contre la consommation de tabac, l'usage nocif de l'alcool, les régimes alimentaires néfastes pour la santé et la sédentarité, et à promouvoir la prestation de soins de santé universels.

Pour la Docteure Lucie



Table officielle

IMBOUA, représentante de l'OMS au Togo, la rencontre de Lomé, revêt d'importance capitale « elle constitue un cadre idéal d'échanges d'expériences, mais aussi d'harmonisation des stratégies pour une lutte efficace contre les maladies non transmissibles les conclusions et les recommandations de cet atelier aideront les gouvernements de vos pays respectifs à appliquer les options politiques les meilleures à court et à moyen terme à savoir : des mesures fiscales et réglementaires, y compris la promotion de la réduction de prix des produits sains tels que les fruits et légumes ; le renforcement du système de santé par le biais de soins innovants adaptés aux maladies chroniques, des soins de santé primaires de qualité ; un financement de la santé adéquat, mais également des actions indivi-

duelles de promotion de la communautaire » a-t-elle déclaré.

Ouvrant les travaux, le ministre de la santé et de la protection sociale, le Professeur Moustafa MUJAWA, a précisé le ben fondé dudit atelier : « les experts que vous êtes, véritables savants qui signorent, feront le point des actions menées, échangeront leurs expériences, nous éclaireront certainement sur de nouvelles pistes pouvant déboucher sur de nouvelles approches, afin qu'ensemble, à l'instar d'un vaste individu collectif, nous armions davantage dans la lutte à mener contre les maladies non transmissibles, gavés que nous sommes, de la sève nourricière de l'idéal que nous avons en partage, idéal fondé sur le souci de soulager la souffrance humaine ».

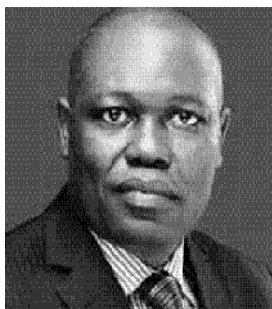
Isidore AYEKO

Journée Ecobank 2015

ETI pose la première pierre d'une école à Tchideme

Ce samedi, 24 octobre 2015 les employés d'Ecobank Transnational Incorporated, ont tronqué leurs vestes, papiers et billets contre T-shirts, houes, coupes-coupes et râteaux pour se rendre à Tchideme, une localité située dans la préfecture de Vo. Cette action qui s'inscrit dans le cadre de la célébration d'ECOBANK DAY, décrétée depuis 2013. Une journée qui est marquée par une participation du personnel aux activités sociales au profit des communautés des pays dans lesquels la banque opère.

Cette troisième édition d'ECOBANK DAY, a eu pour



Adé Ayéyémi, DG ETI

cible l'éducation des enfants : « cette année, nous avons choisi de focaliser notre action sur l'éducation des enfants et leur bien-être en mettant en œuvre le thème : « Chaque enfant africain a droit à un avenir meilleur »

Dans le souci de mettre en pratique ce thème général que les employés d'ETI, avec à leur tête le directeur général, M. Adé Ayéyémi ont atterri à Tchideme dans la préfecture de Vo. Offrir de nouvelles classes au Collège

du milieu. « C'est dans ce cadre que nos réflexions nous ont conduits à porter assistance à une école primaire ou secondaire, située dans une région proche de Lomé, ayant des besoins en locaux. Le choix de notre comité s'est porté sur le CEG DE Tchideme (Sevagan) qui à notre avis répond aux critères définis. La construction de nouveaux locaux nous est apparue urgente. Notre institution a donc décidé d'offrir à cette école secondaire quatre salles de classe, une salle des professeurs et une direction. Nous distribuerons également des fournitures scolaires basiques aux élèves de l'école primaire » a déclaré le directeur général de ETI lors de cette journée.

Une annonce qui n'a pas laissé indifférent le chef du village de Tchideme, Togbé Tougan Assiba Yao. Il n'a pas caché toute sa satisfaction pour l'œuvre et a témoigné toute sa gratitude et celle des populations à ETI.

Isidore AYEKO

Francophonie/ Amélioration du cadre de vie des villes en Afrique

L'aménagement urbain au cœur des travaux

Suite de la page 5

Pour le directeur général de l'EMAU, Le Docteur Moussa Dembélé, les participants sauront identifier les stratégies, les outils, les techniques et les méthodes d'intégration du cadre de vie dans la mise en œuvre d'un mieux vivre ensemble, facteur indispensable dans la perspective des objectifs assignés à cette quatrième

session pluriannuelle. Alors ils pourront y adopter cela dans leurs pratiques professionnelles et agiront en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Les travaux ont été ouverts par le secrétaire général du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. A la clôture, il a été annoncé que la prochaine session est prévue pour mars 2016.

Isidore AYEKO

Maîtrise des connaissances

Les journalistes togolais à l'école des marchés publics

« Cadre réglementaire et institutionnel des marchés publics au Togo », « Transparence et efficacité dans les marchés publics ; outils d'appréciation et de contrôle », « Accès aux informations relatives aux marchés publics », « Actions de communication et d'alerte dans les marchés publics » sont les modules qui ont meublé ces sessions de formation.

Débutée le 19 octobre 2015, dans les locaux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) la cinquième vague de cette série de formations a pris fin le jeudi 29 octobre 2015. Organisée à l'attention de la société civile (professionnels des médias, associations et ONG), cette formation a permis aux participants de mieux maîtriser les concepts liés aux marchés publics. Les contours, les principes liés aux marchés publics et surtout au fonctionnement de l'ARMP ont été élucidés. Intitulé « Contrôle citoyen des marchés publics », cette formation a été bien appréciée par les participants. Des sessions enseignées par d'éminents formateurs issus du bassin national des formateurs de l'ARMP.

Pour le directeur général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), M. Théophile Kossé René KAPOU, « cette formation a pour objet de renforcer les capacités des acteurs de la société civile que vous êtes en matière de contrôle et d'engagement citoyen. Autrement dit, il s'agit pour l'ARMP, de vous amener à mieux jouer le rôle de veille et de contrôle citoyen qui vous incombe pour vous permettre d'occuper la place qui est la votre dans la recherche d'un maximum de transparence dans les procédures de passation des marchés publics et contribuer efficacement à la bonne gouvernance économique et financière au Togo ».

Isidore AYEKO

L'Humanité

Récépissé
N° 0341 / 20 / 03 / 08 / HAAC

Siège: Non loin
d'AGRIMAT- Totsi

Tél: 22 43 81 30
90-28-74-03

Directeur de Publication
BATAWILABawayina
Cel: 90-97-35-86
99-67-52-93

BP:80843 Lomé-Togo

Maison de la Presse: Case
N° 58
E-mail:
redoir@yahoo.fr

Rédaction:
Karine BA
Isidore A.
Jean-Claude H.

Service Commercial
Koffi Fandongo A.
Cel: 90-28-74-03
98-58-86-84

Imprimerie
La Colombe

Tél: 90 04 13 66
Tirage: 2000 Exemplaires

Existence de produits de qualité douteuse sur les marchés

Des « armes » de destruction massive !

Le marché togolais est inondé de produits de toute nature nécessaire à la consommation. Mais malheureusement le constat qui se dégage est que ces produits sont de qualité douteuse. Même dans les supermarchés ces produits pullulent. La santé des populations est ainsi mise en danger par ces divers produits qui constituent des « armes » de destruction massive.

« La santé n'a pas de prix », dit-on souvent ce qui voudrait signifier que rien ne doit être négligé quand il s'agit de la santé. L'alimentation étant un élément nécessaire dans le fonctionnement, l'entretien et le maintien de l'homme en bonne santé, tout ce qui est destiné à la consommation doit répondre aux normes de qualité. Aujourd'hui, les marchés sont truffés de produits qui rendent les populations malades. La grande majorité des

malades le sont du fait d'une mauvaise alimentation. Tout le monde n'étant pas avisé, on se jette sur tout ce que l'on trouve sur les marchés.

Aucun pays ne peut se développer avec une population malade. Les autorités compétentes doivent se ressaisir et se doter de moyens de contrôle de tout ce qui est destiné à la consommation. La recherche du gain facile et le manque de considération pour la santé de la population poussent des per-

sonnes à commercialiser des produits nocifs qui créent des ennuis sanitaires à leurs semblables qui arrivent difficilement à se faire soigner compte tenu du manque de moyens et de la situation de nos hôpitaux où beaucoup de choses font défaut. Selon des spécialistes, l'alimentation est la cause de plusieurs maux dont souffrent les populations et les produits de mauvaise qualité sont de véritables « armes » de destruction massive. Les associations de consommateurs doivent sortir de leur léthargie puante pour jouer leur rôle au lieu de se contenter des sorties spectaculaires pour faire signe d'existence. Elles doivent prendre la mesure de la gravité de ce

phénomène de vente de produits de mauvaise qualité sur les marchés en opérant de réels contrôles afin de détecter les commerçants véreux et de les faire subir la rigueur de la loi. Aussi, faudrait-il que ces associa-

tions mènent des séances de sensibilisation pour aider les populations à faire la différence entre les produits de bonne qualité et ceux de mauvaise qualité.

Karine Ba

Pour exiger la reprise de la construction de la route Lomé-Vogan-Anfoin

Le MMLK organise une marche demain à Vogan

Prévus pour durer 18 mois et devraient même être achevés, les travaux de construction de la route Lomé-Vogan-Anfoin sont toujours en souffrance. Ces travaux ont été arrêtés il y a quatre (4) mois pour des raisons que les populations ignorent. Et pourtant, ces populations avaient exprimé leur joie lors du lancement des travaux parce qu'elles voyaient venir la fin des difficultés qu'elles éprouvent pour circuler sur cette route. L'arrêt des travaux sème l'indignation au sein des populations qui ne décolèrent pas. A l'appel du Mouvement Martin Luther King (MMLK), la voix des sans voix, du pasteur Edoh Komi, les populations d'Anfoin et de Vogan entendent exiger la reprise des travaux à travers une marche demain à partir de 8h à Vogan.

Salon Auto Moto

La deuxième édition a eu lieu

L'espace Blue Zone a Cacaveli a prêté son cadre à l'exposition du salon Auto Moto. Deuxième du genre ce salon a vu la participation de plusieurs concessionnaires qui sont venus exposer leurs produits.

Débuté le 18 octobre 2015, le public a eu une dizaine de jours pour admirer les produits, acheter et profiter des offres concédées par les exposants

pour cette période. Le sponsor officiel de l'événement qui n'est que la compagnie d'assurances a eu par la voix de son directeur général apprécié l'événement à sa juste valeur. « Nous avons souhaité accompagner l'événement car nous avons constaté que le salon a une particularité et c'est le premier salon auto moto dans la sous région » a-t-il expliqué

Pour le promoteur du salon, c'est pour les exposants et les visiteurs de faire de très bonnes affaires car il y a des offres exceptionnelles pour la durée. Après avoir remercié le sponsor, il a lancé un appel aux autres partenaires que le salon est un événement national durable dans le temps.

Les regards sont tournés vers la troisième édition.

Karine BA

Innombrables problèmes dans les fédérations sportives

La raison a quitté les acteurs

Le sport unit les hommes et leur permet d'extérioriser leur passion dans une atmosphère festive. Au Togo, le sport est devenu une source de division, de querelles, de coup bas, d'égoïsme et de gangstérisme. Bref, le sport est devenu un terrain de guerre. Toutes les fédérations sportives sont minées par d'innombrables problèmes savamment entretenus par les acteurs pour des intérêts personnels. On ne remarque aucune sérénité dans une seule discipline sportive. Les différents locataires du ministère des sports qui passent n'arrivent pas encore à désinfecter ce monde, à ramener la raison dans le camp des acteurs.

La raison a royalement quitté les acteurs du sport au Togo. C'est le constat qui est fait par la grande majorité des observateurs du monde sportif. Toutes les fédérations connaissent de graves problèmes qui créent des dysfonctionnements et plombent l'éclosion des talents mettant à mal le développement des

disciplines. Le jeu sur le terrain est pratiquement le cadet des soucis de ces dirigeants qui préfèrent se livrer à des confrontations pour satisfaire leurs intérêts personnels en alimentant leurs business. Que ce soit, entre autres, au niveau du football, du handball, du volleyball, du taekwondo, de l'athlétisme, de

la boxe, de judo, de karaté, les conflits de personnes persistent.

Les conséquences de ces problèmes c'est l'étouffement des talents que regorge le pays dans toutes les disciplines et le retard criard de développement observé au niveau du sport en général. Au moment où les autres nations font des efforts pour faire rayonner leur sport, le Togo est en train de reculer dangereusement et c'est l'image du pays qui est écornée. Il faudra que l'Etat reprenne les choses en main en redéfinissant ses relations avec les fédérations pour éviter le chaos.

Donko Sourou

Modernisation de la justice au Togo

Les magistrats en formation continue en informatique

La maîtrise de cet outil est importante à l'heure où l'informatisation des chaînes judiciaires et pénitentiaires est amorcée dans les juridictions et les prisons. L'appropriation des logiciels déjà élaborés ou qui seront conçus passe par l'aptitude des différents acteurs impliqués à utiliser aisément l'outil informatique. Aujourd'hui l'informatique est devenue incontournable dans tous les secteurs. Le monde évolue, les méthodes de travail changent et nous devons nous adapter à ce changement pour améliorer l'administration de la justice.

C'est ce qui explique cette formation continue des magistrats des tribunaux de première instance de 2^e classe du ressort de la Cour d'Appel de Lomé en informatique, débutée ce lundi 02 novembre 2015. Une formation qui se tient dans les locaux du Centre de Formation des Professions de Justice (CFPJ). Cette dernière session de formation a pour objectif principal de renforcer les capacités des magistrats des tribunaux de première instance de 2^e classe du ressort de la Cour d'Appel de Lomé, afin de leur

permettre d'améliorer leurs méthodes de travail et leur rendement dans l'exercice de leurs fonctions. Les magistrats sont venus des tribunaux d'Atakpamé, de Kpalimé et d'Aného.

L'initiation à l'informatique, l'initiation à la bureautique, l'initiation à l'internet et la recherche de l'information juridique sur internet sont les modules qui constituent l'ossature de ces cinq jours de formation.

Pour la directrice générale du CFPJ Mme Souzane Soukoudé Fiawonou, ces différents modules ont un rôle très important dans le traitement des dossiers : « L'informatique et la bureautique vous permettent non seulement de saisir et de traiter les dossiers avec célérité, mais aussi de les stocker et de les sécuriser. L'initiation à l'internet et à la recherche de l'information juridique sur internet permettent d'accéder en temps réel à la législation, à la doctrine et à la jurisprudence nationale et internationale et de partager les expériences en vue d'une bonne administration de la justice ».

La rédaction

Le Sida n'est pas une fatalité, alors, le dépistage!



INSTITUT FRANCO TOGOLAIS DE COMMUNICATION ET DE COACHING



LANCEMENT DE FORMATION

IFT-2C EST LE PREMIER INSTITUT AU TOGO SPECIALISÉ DANS L'ENSEIGNEMENT DES OUTILS DE L'HUMAIN.

L'APPROCHE PRINCIPALE EST LA PNL. PROGRAMMATION NEURO LINGUISTIQUE. SCIENCE DE LA COMMUNICATION ET DU CHANGEMENT.

APRES SON INAUGURATION, APRES CES JOURNÉES DE PORTES OUVERTES, IFT- 2C LANCE SA PREMIERE FORMATION DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL.

LES BASES DE LA PNL. COACHING PERSONNEL NIVEAU 1. **ACTEUR DE SA VIE**
(Certification Internationale)

CETTE FORMATION DE 3 JOURS RESTE INCONTOURNABLE POUR PRÉTENDRE SUIVRE LES AUTRES COURS DE NIVEAU EVOLUE. REGLEMENTATION NLPNL. www.nlpnl.eu

LES COÛTS DE FORMATION POUR 3 JOURS EN France SONT DE L'ORDRE DE 600 EUROS.

LE PRIX FIXÉ AU TOGO EST DE 180 000 FCFA

POUR SON PREMIER LANCEMENT, IFT PROPOSE CETTE FORMATION POUR LES 30 PREMIERES PERSONNES À 39 000 FCFA.

Le 10, 11 et 12 Novembre de 8H A 17 H

Le 17, 18 et 19 Novembre de 8H À 17 H

DES AUDIOS DU NIVEAU 1 SUR TOUS LES PROTOCOLES ENSEIGNÉS VOUS SERONT OFFERTS. (S'équiper des clés USB)

TEST DE PERSONNALITÉ OFFERT (Extrait d'outils de recrutement.)

2 SÉMINAIRES DE 18H A 19H15

- Quel leadership sommes nous (Le premier soir)
- Coaching d'équipe / Les piliers qui sous tendent la démarche cohésion (Le 2ème soir)

Prix d'entrée 5000 FCFA (Gratuit pour les inscrits)

LES DEJEUNERS SONT OFFERTS POUR CES 3 JOURS.

NOS COURS SONT À RAISON DE 60 % EN SALLE ET UNE PARTIE EN MISE EN SITUATION VENEZ DONC DÉCOUVRIR LA PUISSANCE DE LA PNL EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL

LA PNL EST À L'INDIVU LES NORMES DE QUALITÉ ISO DES ENTREPRISES ET DES INDUSTRIES.

LA RAISON DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL.

S'ADRESSE À TOUS. **AGREGÉS, DOCTEURS, UNIVERSITAIRES, ETUDIANTS, RETRAITÉS: INDIVIDUELS ET COUPLES, EQUIPE, QUARTIER, ETAT.**

CADRE DE LA FORMATION CONTINUE ET MAINTIEN DES COMPÉTENCES.

TOUTES NOS FORMATIONS SONT RENOUVELABLES GRATUITEMENT (hors frais de fonctionnement)

INSCRIPTION DIRECTEMENT SUR PLACE OU AU **22 40 62 70**

A COTÉ DE L'ECOLE AMERICAINE À KEGUE

IFT2C C'EST AUSSI DES LOCATIONS DE SALLES POUR LES DEFILÉS DE MODE, LES SEMINAIRES, LES VERNISSAGES ET CONFERENCES : EQUIPEMENT WIFI